

M. McGrath: Le ministre a-t-il lu la réponse du ministre des Pêcheries à l'Association de l'industrie de la pêche? L'a-t-il lu et approuvé?

L'hon. M. Jamieson: Si mon honorable collègue veut bien me laisser poursuivre, j'espère pouvoir répondre à sa question au cours de mes remarques. Je ne fait qu'établir la chronologie des négociations et des réunions. Il y a simplement lieu de signaler que les instances de la pêche commerciale nous sont parvenues le 13 novembre. Entre parenthèses, le programme de subventions appelé programme de versements d'appoint avait épuisé ses fonds un bon mois avant la date prévue, 30 jours au moins avant celle qu'avait prévue l'Association elle-même, à cause de l'augmentation des prises et de l'accroissement de la production. Si nous avions le temps, il serait intéressant d'étudier la raison de cet accroissement, mais la simple vérité, c'est qu'il n'y avait plus d'argent dès cette époque.

Nous avons sur-le-champ consenti un supplément pour assurer le maintien, jusqu'à la fin d'octobre, de ce programme de versements d'appoint. Mais je répète qu'il a été impossible de prolonger ce programme au-delà d'octobre et comme je l'ai rappelé plus haut, les députés en connaissent la raison.

Tout est né de ce rapport détaillé qu'on nous a remis le 13 novembre renfermant des recommandations qui, de l'aveu même des pêcheurs—et tous ceux qui étaient présents à l'époque peuvent le confirmer—n'étaient pas tout à fait appropriées à la situation mais ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas proposer mieux.

Or, à peine une semaine après la présentation du rapport, avant qu'on ait eu le temps de le lire en détail, voire d'y donner suite, une conserverie saisonnière de Terre-Neuve ferma ses portes. On a prétendu que cette fermeture était due au retrait, si c'est le mot qu'on préfère, à la suppression des versements dits de subvention. Toutefois, c'était un facteur secondaire parmi ceux qui ont entraîné la fermeture de cette conserverie particulière. Il s'agissait d'une exploitation saisonnière qui absorbait peu de poisson. Le député de Bonavista-Trinity Conception voudra bien noter que des poissons, emprisonnés dans les filets, sont restés dans l'eau plusieurs jours à cause d'une tempête et que d'ailleurs le propriétaire de cette usine connaissait des embarras financiers. Je voulais aussi signaler que cette époque-ci de l'année voit normalement un ralentissement de la pêche.

[L'hon. M. Jamieson.]

Ainsi, l'idée ou la possibilité que ces usines soient forcées de fermer leurs portes, à la suite du télégramme du ministre ou de toute déclaration qu'il a faite, est justifiée je le reconnais, mais j'y trouve une certaine exagération. Prenons d'abord les remarques du député de Bonavista-Trinity-Conception à propos de l'état financier des usines de Terre-Neuve. Il est bien vrai que les usines homogènes appartenant à des gens de l'endroit sont dans une situation financière extrêmement grave. Je sais que deux ont épuisé tout leur crédit à la banque et il leur est impossible de continuer sans une aide quelconque.

D'un autre côté, certaines usines de Terre-Neuve appartiennent à de grandes sociétés nationales ou internationales, et pour elles, il n'est pas question de se trouver en détresse. En fait, quand il s'agit de compagnies comme la B.C. Packers, la Booth Fisheries et l'Unilover, si c'est bien son nom, inutile de préciser qu'elles ne sont pas acculées au mur, pour ce qui est de leurs opérations nationales et internationales.

La question n'est pas facile à régler en se fondant sur certaines recommandations du député de Bonavista-Trinity-Conception. Il y a lieu de se demander s'il serait sage à long terme pour l'industrie des poissons de fond à Terre-Neuve—et je ne saurais parler en connaissance de cause de la situation des provinces atlantiques à l'exception de Terre-Neuve—de fusionner toutes ses activités en une très grande organisation car on pourrait décider à Chicago, à Vancouver, ou même dans tel ou tel État du Sud des États-Unis, de fermer une entreprise à Terre-Neuve simplement parce que cette unité d'une grande organisation n'est rentable à aucun moment.

Je fais cette distinction pour que les députés comprennent bien—et je suis certain que ceux de Terre-Neuve le savent—que ce sont les usines qui appartiennent à des gens de la localité qui éprouvent des difficultés financières immédiates. Les autres usines peuvent continuer de fonctionner, si elles le veulent, mais il ne fait aucun doute que toutes les usines, qu'elles appartiennent à des propriétaires de l'endroit, d'ailleurs au Canada ou de l'étranger, perdent de l'argent. Quelle est donc l'alternative? C'est le nœud du problème parce que le député de Bonavista-Trinity-Conception a insisté surtout sur l'optique à long terme dans son étude approfondie du problème.

Bien sûr, c'est ainsi qu'il faut considérer les choses, mais j'ajoute, comme lui-même et tout